

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-3155

présenté par

M. Dumont, M. Schellenberger, M. Viry, M. Meyer Habib, M. Bazin et M. Ciotti

**ARTICLE 27****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Immigration et asile	411 000 456	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	411 000 456
<b>TOTAUX</b>	411 000 456	411 000 456
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le gouvernement a annoncé vouloir augmenter sensiblement le nombre d'expulsions des étrangers en situation irrégulière. Or, les crédits ouverts en PLF2023, bien qu'en augmentation, ne couvrent que l'inflation liée à l'explosion du coût des matières premières, en particulier du kérosène.

Pour permettre au gouvernement de mettre en rapport son discours avec ses actes, il est ici proposé de doubler les crédits prévus pour expulser les étrangers en situation irrégulière.